COMMISSION FOOTBALL DIVERSIFIÉ FUTSAL



Réunion restreinte du lundi 27 octobre 2025

Présents: MM. FOPPIANI, MONNEY

INFORMATIONS IMPORTANTES

Rappel de quelques principes de base pour le club recevant :

- 1-Vestiaire arbitre obligatoire avec douche, table et chaise,
- 2-Traçage du terrain permettant le déroulement de la rencontre,
- 3-Dans la mesure du possible, pas d'obstacle (banc, supporter) pour l'arbitre le long de la touche,
- 4-Protège-tibias obligatoires.

La commission rappelle à l'ensemble des clubs engagés en Futsal les règles suivantes concernant les changements et indisponibilités de gymnase

- Changement de créneau horaire dans la même semaine de compétition :
- Aucun justificatif n'est nécessaire, la demande doit parvenir le lundi 14h de la semaine précédant la rencontre DERNIER DELAI.
- Report de rencontre :
- L'indisponibilité de gymnase requiert OBLIGATOIREMENT l'attestation d'indisponibilité de la part du propriétaire des installations. Le club recevant doit s'assurer de la disponibilité du gymnase au plus tard 72h avant la rencontre.
- Changement avec accord de l'adversaire :
- Tout changement est possible en accord avec l'adversaire. Pour cela, il faut utiliser la procédure de demande de changement via Footclub le lundi 14 h précédant la rencontre DERNIER DELAI.
- le site internet du District fait foi la veille du match à 17h00.
- La veille du match à 17h00, le site du District fait foi, si pour une raison quelconque le match ne peut avoir lieu, l'arbitre et les deux équipes doivent se présenter à l'heure du coup d'envoi sous peine de match perdu par pénalité aux absents.

FUTSAL D2

564855 - LES GRANDS DU QUARTIER - Reprise du dossier

Courriel du club de LES GRANDS DU QUARTIER en date du 23/10/2025 précisant qu'un vestiaire sera mis à disposition des arbitres et un vestiaire à disposition de l'équipe adverse.

La commission autorise l'intégration de l'équipe LES GRANDS DU QUARTIER dans le championnat Seniors Futsal D2-B en lieu et place de l'équipe EXEMPT 1 sous réserve de la fourniture de l'attestation du propriétaire de l'installation vous attribuant le créneau du mardi de 20h à 22h au gymnase La Halle aux Sports RABELAIS à Vitry Sur Seine coup d'envoi à 20h30.

Prévenir les équipes adverses.

Le calendrier des matchs en retard non disputé sera élaboré la semaine prochaine après réception de ladite attestation municipale.

N°54778396 - FRESNES FUTSAL 94 1/ BOISSY FC 1 Futsal D2-A du 16/10/25 reporté au 30/10/2025

Demande <u>d'inversion</u>, en date du 17/10/2025, via Footclub du club de FRESNES FUTSAL 94 pour disputer la rencontre citée en objet le 13/11/205 à 20h30, avec accord des 2 clubs.

La commission accepte la demande d'inversion aller & retour.

N°54778395 - C'NOUES 2 / BOISSY FC 1 Futsal D2-A du 04/10/25 reporté au 25/10/2025

Courriel du 27/10/2025, de l'arbitre officiel de la rencontre constatant l'absence de l'équipe recevante et présence de l'équipe de BOISSY FC 1.

La commission enregistre le 2^{èm} forfait de l'équipe de C'NOUES 2.

N°54778397 - FUTSAL CLUB CHOISY 1 / VITRY ASC 1 Futsal D2-A du 17/10/25 reporté au 02/11/2025

La commission constate deux rencontres en 48h pour l'équipe de VITRY ASC 1. La commission reporte la rencontre au 15/11/2025.

MATCHES REMIS

54778392 - VITRY ASC 3 / CRÉTEIL PALAIS FUTSAL 1 Futsal D2-A du 03/10/25 reporté au 24/10/2025 54778396 - FRESNES FUTSAL 94 1 / BOISSY FC Futsal D2.A du 16/10/25 reporté au 30/10/2025 54778402 - VITRY ASC 1 / CRÉTEIL PALAIS FUTSAL 1 Futsal D2-A du 11/10/25 reporté au 31/10/2025 54778502 - GENTILLY AC 2/ VITRY ASC 2 1 Futsal D2-B du 18/10/25 reporté au 02/11/2025 54778501 - VITRY CA 1 / VITRY ASC 2 Futsal D2-B du 02/10/25 reporté au 13/11/2025 53498810 - RUNGIS US 1 / KB FUTSAL 2 - Futsal D1 du 17/10/25 reporté au 14/11/2025 54778397 - VITRY ASC 1 / FUTSAL CLUB CHOISY 1 Futsal D2-A du 18/10/25 reporté au 15/11/2025

COUPES VAL DE MARNE FUTSAL

Le premier tour de la Coupe du Val de Marne Sénior Futsal se déroulera au cours de la semaine du 15 au 21 décembre 2025

La commission effectuera le tirage au sort lors de sa réunion du 10/11/2025.